



LA LYRE INSTRUMENTALE

Projet d'établissement

2021-2026





Remerciements

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet d'établissement.

En tant que directeur de l'école de musique de la Lyre Instrumentale d'Athée-sur-Cher j'aimerais remercier tout particulièrement :

Les institutions qui nous soutiennent dans le développement de l'école (Le Conseil départemental d'Indre et Loire, la Communauté de communes de Bléré-Val de Cher, la mairie d'Athée-sur-Cher) ;

Monsieur Jean-Daniel Michel pour sa disponibilité et son intervention auprès de l'école afin de guider notre travail ;

Les membres du conseil d'administration de l'association « la Lyre Instrumentale » pour leur engagement, leur réactivité et pour toutes les informations qu'ils ont pu fournir pour documenter ce projet ;

Les professeurs qui se sont rendus disponibles, impliqués et motivés, ils auront été force de proposition tout au long de la rédaction de ce document.





Sommaire

Préambule	4
Introduction	5
<i>Historique</i>	5
<i>Raison et essence du projet d'établissement</i>	5
Vocations de l'école de musique	6
<i>Enseignement musical</i>	6
<i>Enseignement artistique</i>	6
<i>Productions artistiques</i>	6
Diagnostics externe et interne	7
<i>Diagnostic externe</i>	7
Présentation de la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher	7
Présentation de la commune d'Athée-sur-Cher	9
<i>Diagnostic interne</i>	11
Ressources financières de l'association	11
Fonctionnement pédagogique de l'établissement	15
Organisation de l'établissement	19
Axes d'actions prioritaires	21
<i>Enseignement musical</i>	21
<i>Éducation artistique</i>	24
<i>Production artistique</i>	26
<i>Développer la communication</i>	29
<i>Développer de nouveaux lieux de production</i>	31
<i>Engager la réflexion sur le maintien des activités de l'école de musique en cas de situations exceptionnelles</i>	32
<i>Élaboration d'un règlement intérieur et développement de l'implication de tous dans la vie de l'école</i>	34
Approbation et suivi	36



Préambule

De par son statut d'école de musique « communale », la Lyre Instrumentale a malheureusement vu se succéder de nombreux directeurs et directrices qui malgré leur bonne volonté n'ont travaillé qu'à un maintien des activités déjà en place ou à répondre aux sollicitations de leur environnement proche.

De ce fait, l'école de musique de la Lyre Instrumentale d'Athée-sur-Cher n'a jamais été dotée d'un véritable projet d'établissement (PE) lui permettant de poser les bases d'un travail de développement en adéquation avec les textes et règlement du ministère de la Culture et de la Communication, ou du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA).

Dans ce cadre, il était important que soit réalisée une véritable « photographie » de l'école de musique d'Athée-sur-Cher. Celle-ci offre un « point zéro » aux futures actions qui seront engagées et permettra ainsi d'évaluer les évolutions de chaque point d'engagement.

Ce projet d'établissement 2021-2026 constitue donc le socle à partir duquel de nouvelles propositions, améliorations seront intentées par l'ensemble de l'équipe de l'école de musique : professeurs, direction et conseil d'administration de l'association. Il est instruit sur la base des textes réglementaires en vigueur à cette date, tant au niveau national que départemental.

Il est entendu que l'ensemble de l'équipe poursuivra dans un second temps le travail pédagogique d'approfondissement et d'enrichissement des axes du projet.





Introduction

Historique

L'association « la Lyre Instrumentale » a été fondée en 1947.

L'association a pour objet :

- ◇ Une offre locale de cultures musicales et artistiques ainsi que leurs enseignements ;
- ◇ L'organisation d'événements contribuant à son financement et à son développement.

Il s'agit d'une association loi 1901 à but non lucratif dirigée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

L'école a été créée par les membres de la musique municipale d'Athée-sur-Cher.

La Lyre Instrumentale a pour objectif de former des musiciens susceptibles de rejoindre les rangs de l'orchestre d'harmonie. Cette harmonie offre une pratique collective amateur de qualité pour nos élèves et constitue un vrai plus pour la commune.

Raison et essence du projet

Le projet d'établissement est un document qui s'inscrit dans le cadre des textes réglementaires actuels et s'appuiera sur leurs évolutions pour faire progresser son contenu :

- ◇ Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication.
- ◇ Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique.
- ◇ Il s'adresse aux partenaires et personnes suivantes.
- ◇ Conseil départemental.
- ◇ Communauté de communes de Bléré-Val de Cher.
- ◇ Mairie d'Athée-sur-Cher.
- ◇ Élus au Conseil d'administration (CA).
- ◇ Enseignants, personnels administratifs, élèves et parents d'élèves.

Il s'inscrit dans la durée (5 ans) : 2021-2026

Il définit l'identité de l'établissement, ses forces, ses faiblesses et ses objectifs prioritaires d'évolution.

Le projet d'établissement prend en compte la réalité socio-économique et culturelle de son territoire de rayonnement, ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels (en particulier ceux relevant de l'éducation nationale), les structures en charge de la pratique amateur ainsi que les lieux de création et de diffusion.

Il vise à identifier les missions et rôles de chacun, ainsi que la description des actions et de leur mise en œuvre, le tout dans une approche cohérente et équilibrée, adaptée à l'environnement de la structure. La participation et l'adhésion de chacun à ce projet permettront sa bonne mise en œuvre.



Vocations de l'école

Les vocations de l'école de musique de la Lyre Instrumentale d'Athée-sur-Cher :

- ◇ Offrir un accès à la culture musicale.
- ◇ Donner à ses adhérents une formation et une éducation musicale les plus larges et les plus complètes possibles, adaptées aux besoins et aux envies de chacun.
- ◇ Assurer une large diffusion de ses activités, auprès du plus grand nombre des publics possibles.
- ◇ Partager et transmettre les valeurs humaines essentielles à la vie en communauté : respect, acceptation, solidarité, entraide, bienveillance et convivialité.

Les Missions

1. Enseignement musical

La Lyre Instrumentale est avant tout une structure d'enseignement de la musique, destinée à former prioritairement de bons amateurs grâce à un encadrement qualifié, permettant ainsi à ceux qui le souhaitent de s'engager dans une voie préprofessionnelle. Ainsi, pour les plus désireux, la formation dispensée par notre école prépare à des examens validés par le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Tours. L'accueil, dès 6 ans et sans limite d'âge, n'est pas conditionné par un secteur de résidence, ni par des conditions de ressources.

2. Éducation artistique

Il s'agit d'un axe important. L'éducation musicale est ouverte au plus grand nombre. Elle se fait au travers des partenariats avec l'Éducation Nationale (interventions en milieu scolaire) mais aussi par le biais de collaborations ou partenariats avec d'autres structures culturelles, associatives comme la bibliothèque municipale « Lire Délivre », le club Loisirs et culture, le club photo « Athée'Z'images », et bien entendu les autres écoles de musique de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher. L'éducation musicale c'est également de proposer des activités musicales et créatives en dehors des sentiers habituels de diffusion.

3. Production artistique

Elle représente un volet essentiel dans la vie de la Lyre Instrumentale : elle est le fait des élèves (auditions, concerts, association à des ensembles invités, dans le cadre de master class ou d'événements instrumentaux départementaux, participations à des manifestations communales...), et des professeurs (avec leurs élèves ou en production professionnelle).



Diagnostique externe et interne

Diagnostic externe L'établissement dans la commune et dans l'intercommunalité

1. Présentation de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher

La Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher est un établissement public de coopération intercommunale doté d'une fiscalité propre.

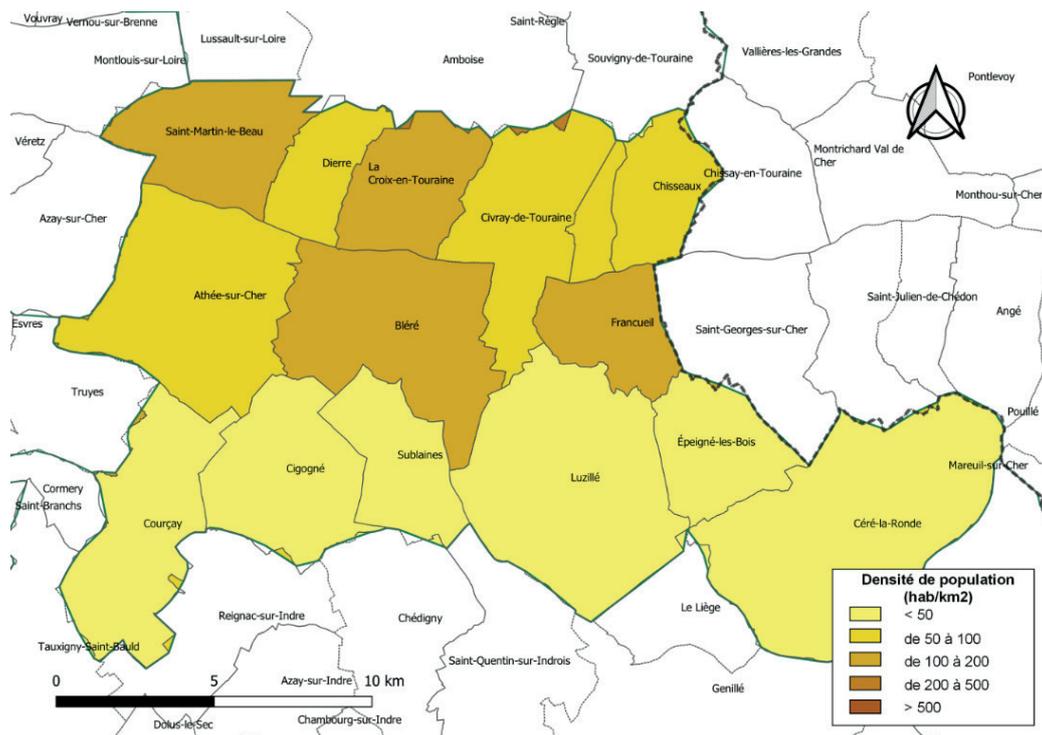
Elle a été créée par arrêté préfectoral, le 14 décembre 2000 et regroupe 15 communes sur une superficie de 326,3 Km² :



Les communes et villages les plus proches de Athée-sur-Cher sont Saint-Martin-le-Beau à 4.00 km, Dierre à 4.02 km, Bléré à 5.75 km, La Croix-en-Touraine à 5.98 km, Azay-sur-Cher à 6.17 km, Cigogné à 6.92 km, Truyes à 7.35 km, Courçay à 8.31 km, Sublaines à 8.40 km et Lussault-sur-Loire à 8.63 km. Cormery à 8.65 km. Véretz à 9.56 km.



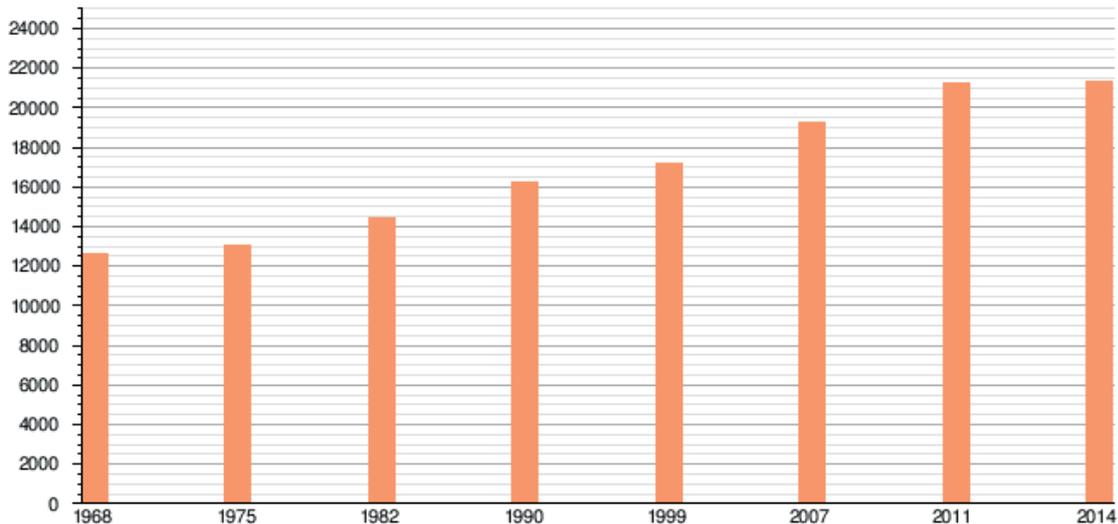
LA LYRE INSTRUMENTALE



Nom	Superficie	Population	Densité
Bléré	30,8 km ²	5290	172 hab/km ²
Athée-sur-Cher	34,47 km ²	2680	78 hab/km ²
Céré-la-Ronde	49,2 km ²	451	9,2 hab/km ²
Chenonceaux	4,33 km ²	355	82 hab/km ²
Chisseaux	11,8 km ²	630	53 hab/km ²
Cigogné	21,79 km ²	433	20 hab/km ²
Civray-de-Touraine	22,88 km ²	1845	81 hab/km ²
Courçay	24,77 km ²	825	33 hab/km ²
La Croix-en-Touraine	15,04 km ²	2160	144 hab/km ²
Dierre	10,27 km ²	587	57 hab/km ²
Épeigné-les-Bois	14,52 km ²	438	30 hab/km ²
Francueil	12,91 km ²	1346	104 hab/km ²
Luzillé	40,68 km ²	952	23 hab/km ²
Saint-Martin-le-Beau	18,44 km ²	3183	173 hab/km ²
Sublaines	14,44 km ²	200	14 hab/km ²



Évolution du nombre d'habitants sur la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher

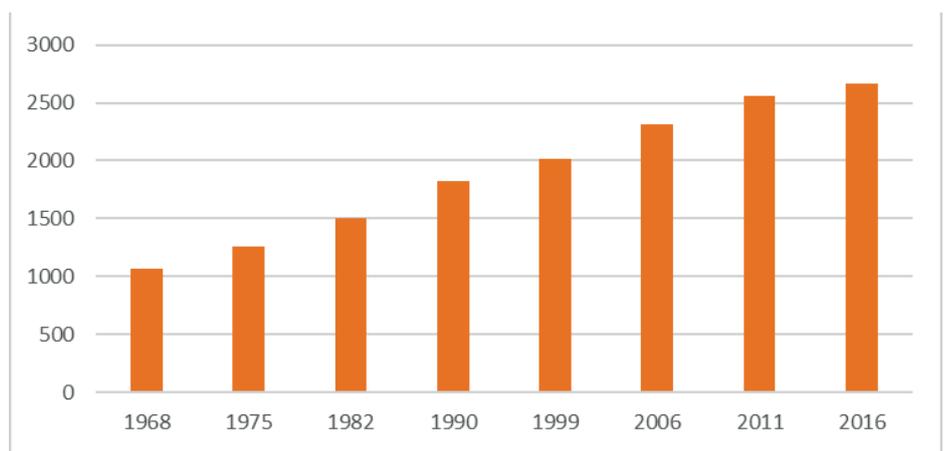


2. Présentation de la commune d'Athée-sur-Cher

Athée-sur-Cher est une commune située à 18 km de Tours, 14 km d'Amboise et 5 km de Bléré.

Évolution du nombre d'habitant sur la commune d'Athée-sur-Cher

Période	Population Athée-sur-Cher*
1968	1063
1975	1256
1982	1506
1990	1819
1999	2019
2006	2313
2011	2562
2016	2668

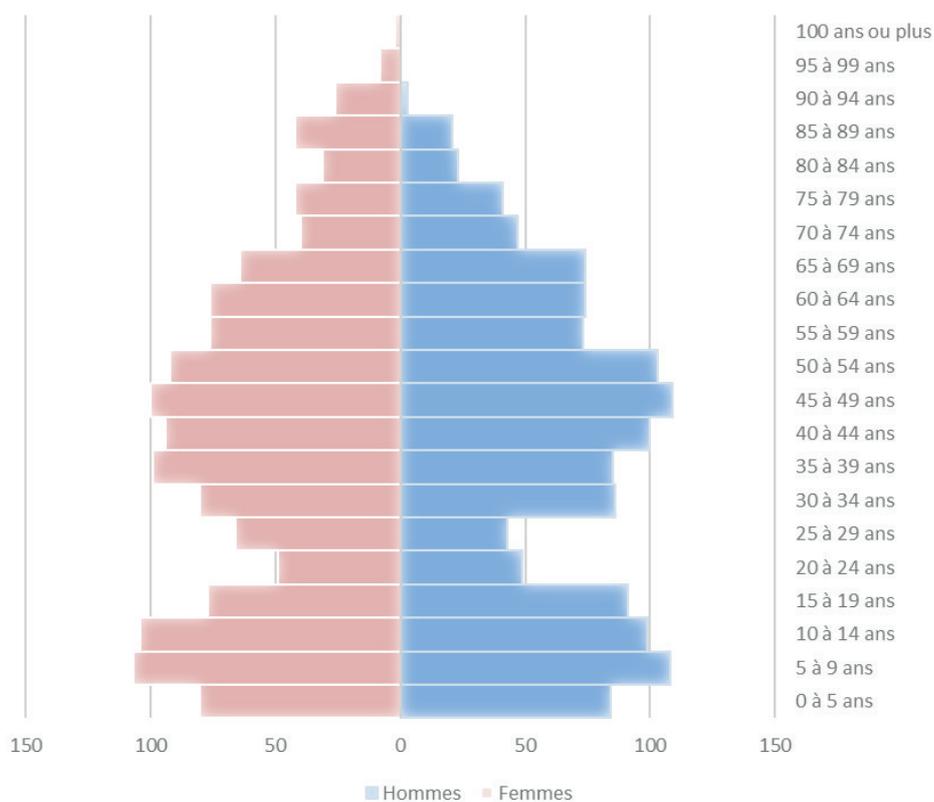


* Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016.



Pyramide des âges sur la commune d'Athée-sur-Cher*

	Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total	%
De 0 à 24 ans = 32% de la population	0 à 5 ans	80	84	164	6,14
	5 à 9 ans	107	108	215	8,2
	10 à 14 ans	104	99	203	7,7
	15 à 19 ans	77	91	168	6,29
	20 à 24 ans	49	49	98	3,67
De 25 à 39 ans = 17,20%	25 à 29 ans	66	43	109	4,08
	30 à 34 ans	80	86	166	6,22
	35 à 39 ans	99	85	184	6,89
De 40 à 59 ans = 28%	40 à 44 ans	94	100	194	7,29
	45 à 49 ans	100	109	209	7,83
	50 à 54 ans	92	103	195	7,3
	55 à 59 ans	76	73	149	5,58
De 60 à 79 ans = 17%	60 à 64 ans	76	74	150	5,55
	65 à 69 ans	64	74	138	5,11
	70 à 74 ans	40	47	87	3,23
	75 à 79 ans	42	41	83	3,11
De 80 à 100 ou plus = 5,8 %	80 à 84 ans	31	23	54	2
	85 à 89 ans	42	21	63	2,36
	90 à 94 ans	26	3	29	1,08
	95 à 99 ans	8	0	8	0,29
	100 ans ou plus	2	0	2	0,07
	Total	-1355	1 313	2 668	



* Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2016.



Diagnostic interne

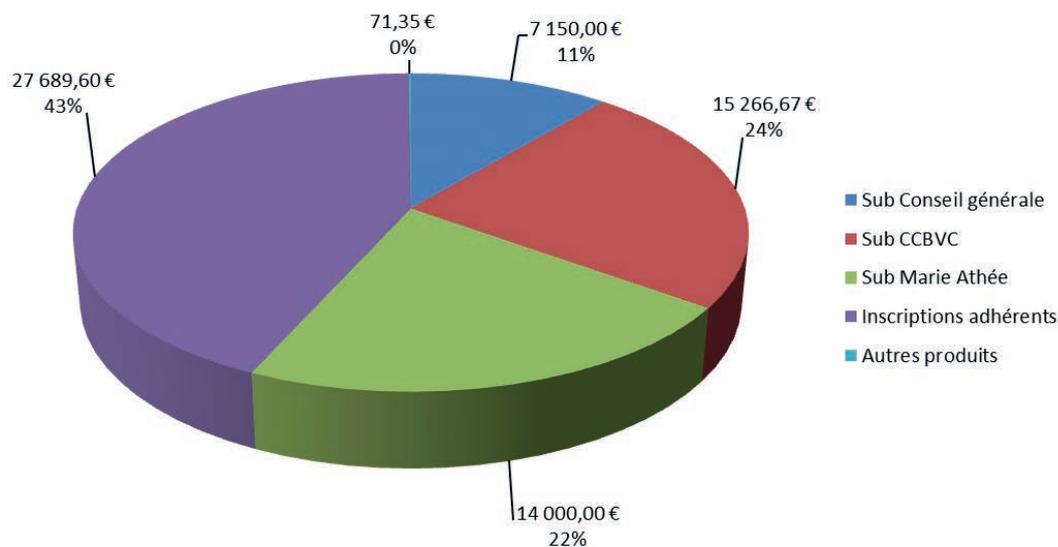
1. Ressources financières de l'association

▷ Les revenus de l'association

- ◇ Les subventions du conseil départemental à hauteur de 11 % du budget.
- ◇ Les subventions de la communauté de communes de Bléré-Val de Cher à hauteur de 24 % du budget.
- ◇ Les subventions de la mairie d'Athée-sur-Cher à hauteur de 22 % du budget.
- ◇ Les cotisations des adhérents à hauteur de 43 % du budget.
- ◇ Les recettes engendrées par les manifestations : moins de 1 % du budget.

57 % du budget de l'école de musique est financé par l'ensemble des collectivités territoriales, 43 % par la participation des familles.

Recettes de l'école de musique La Lyre instrumentale
– données 2019 –

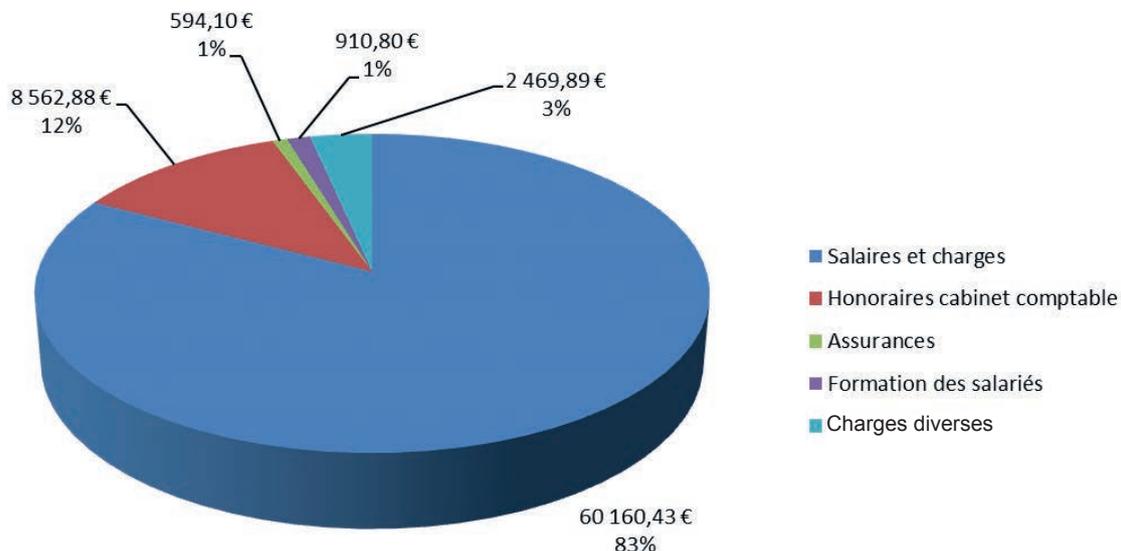


▷ Les dépenses de l'association

- ◇ La masse salariale représente 83 % des dépenses.
- ◇ Honoraires du cabinet comptable.
- ◇ Les charges diverses.
- ◇ Les dépenses d'assurance et de formation des salariés.



Dépenses de l'école de musique La Lyre instrumentale
 – données 2019 –



▷ Précisions sur les tarifs et les adhérents

• *Les tarifs*

Adhésion par foyer par an	35 €	
Tarif Elève par trimestre	Tarif 1	Tarif 2
Classe découverte	80 €	103 €
Formation musicale (FM)	82 €	93 €
Instrument d'orchestre seul	96 €	103 €
Guitare, Piano ou chant	155 €	180 €
Instrument sans participation Lyre	163 €	163 €
FM + instrument	116 €	143 €
FM + instrument sans participation à la Lyre	163 €	163 €
FM + piano ou guitare ou chant	163 €	180 €
Location instrument	56 €	56 €
Atelier jazz ou chorale	63 €	63 €

Tarif 1: s'applique au -18 ans de la CCBVC et au + de 18 ans d'Athée sur Cher

Tarif 2: s'applique au - de 18 ans hors CCBVC et au + de 18 ans hors Athée sur Cher

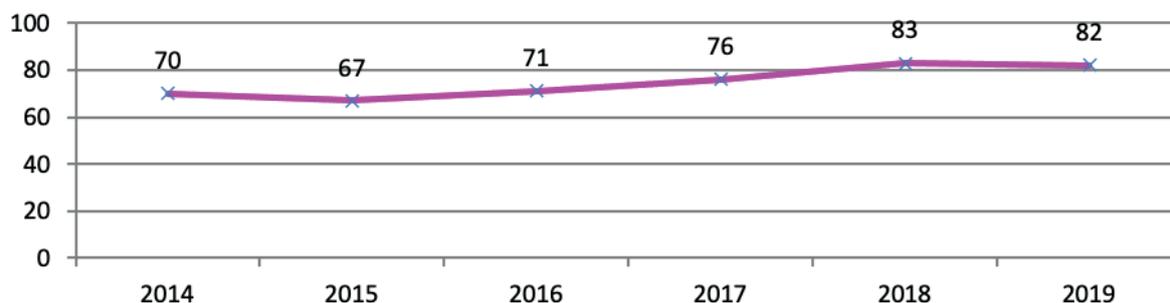
La tarification favorise les habitants de la commune. Elle prend aussi en compte la participation à l'harmonie, pénalisant ceux qui refusent d'y prendre part.

Parallèlement, dans une volonté de promouvoir les instruments de l'harmonie, les inscriptions dans les classes de piano et de guitare sont plus chères et limitées.



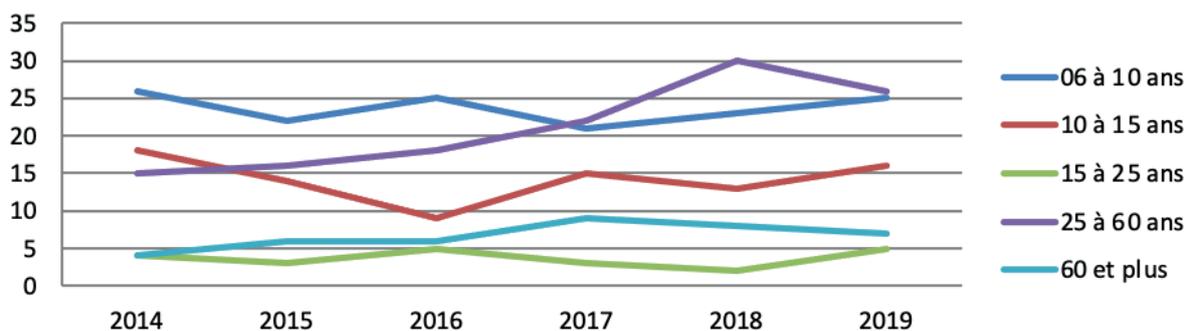
• *Les adhérents*

Évolution des effectifs des adhérents



Il est à noter que les effectifs sont en progression constante depuis 2014 (hausse de 17,14 %), malgré qu'une stagnation toute relative puisse être observée depuis 2018.

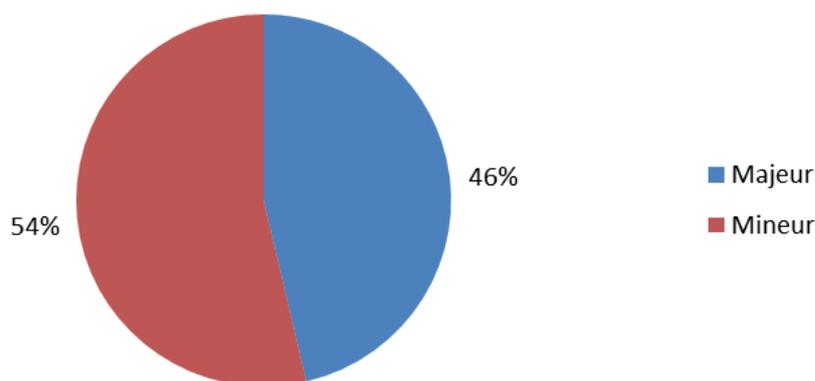
Évolution de la répartition des adhérents par tranches d'âge



On notera que la part d'élèves jeunes (de 6 à 25 ans) ne cesse de croître. Alors que les inscriptions des plus de 25 ans sont en léger recul.

Répartition des adhérents « Majeur/Mineur »

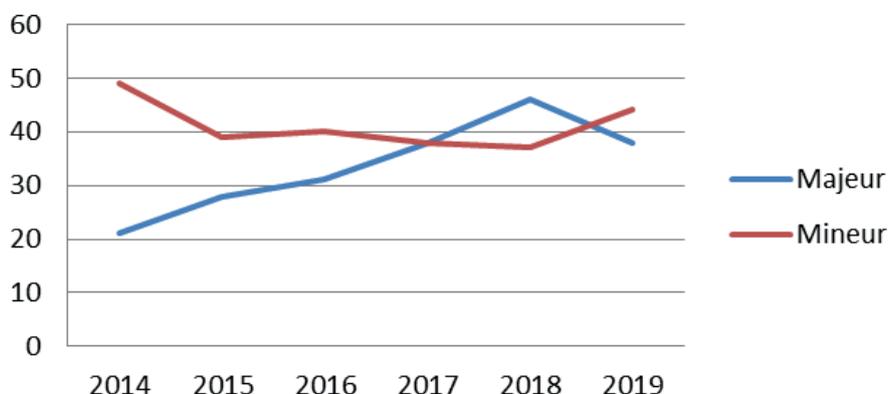
– année 2019 –



On notera une répartition des adhérents quasi identique entre les majeurs et les mineurs.



Évolution des adhérents « Majeur/Mineur »

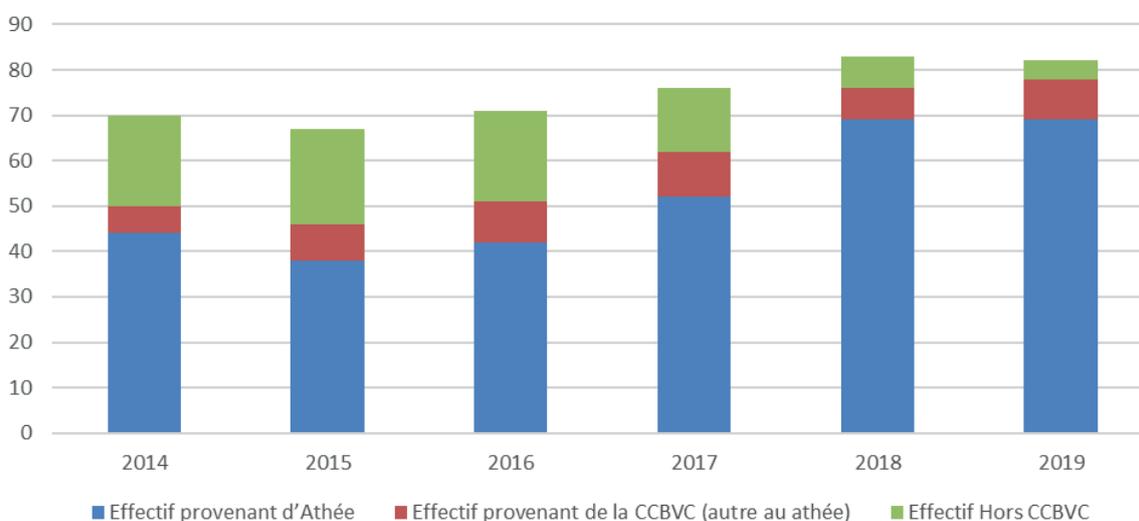


On constate que le nombre d'adhérents majeurs a fortement évolué alors que la part de mineurs engage une remontée après quelques années de stagnation.

Provenance géographique des adhérents

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des adhérents	70	67	71	76	83	82
Effectifs provenant d'Athée	44	38	42	52	69	69
Effectifs provenant de la CCBVC (autre que Athée)	6	8	9	10	7	9
Effectifs hors CCBVC	20	21	20	14	7	4

Répartition et évolution de la provenance géographique des adhérents





Taux de rayonnement de l'école de musique d'Athée-sur-Cher

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Effectif Total	70	67	71	76	83	82
Effectifs provenant d'Athée	44	38	42	52	69	69
Population d'Athée	2634	2650	2668	2673	2678	2683
Taux de rayonnement	1,67 %	1,43 %	1,57 %	1,95 %	2,58 %	2,57 %

À noter que le taux de rayonnement des écoles de musique sur le plan national se situe entre 1 % et 3 %. Aussi, le taux actuel de notre école (2,57 %) est un indicateur intéressant car il tend à montrer que nous bénéficions d'un vivier local important avec un potentiel très intéressant qu'il nous faut continuer à faire fructifier pour accroître la dimension et la résonance de notre structure.

2. Fonctionnement pédagogique de l'établissement

La Lyre Instrumentale emploie 11 professeurs et un directeur/professeur.

Le directeur dispose des missions artistiques, administratives et pédagogiques. Il travaille conjointement avec les professeurs de l'école afin d'assurer une gestion commune et ancrée sur les compétences multiples, de croiser les potentiels de personnalités musicales.

Discipline	Nom Prénom	Nombre d'élèves en 2019	Volume horaires	Diplôme ou niveau d'étude
- Direction d'école et pédagogique	BRUNEAU Jérôme	Direction de l'école	8h	- DFE
- Formation musicale - Intervention en milieu scolaire	BRUNET Dominique	25	3h	- DUMI
- Formation musicale - Orchestre cadet - Orchestre d'harmonie la Lyre	MOREAU Alexandre	15 7 24	3h45 1h 1h30	- Licence musicologie - DUMI - DEM FM et chant choral - CFEM saxophone et musique de chambre
-Piano	CANSI Aurélie	7	3h30	- DE professeur de piano



Discipline	Nom Prénom	Nombre d'élèves en 2019	Volume horaires	Diplôme ou niveau d'étude
- Guitare	SIMON David	6	3h00	- DUMI - DFE Jazz et musiques improvisées
- Hautbois	FUJIMOTO Yoshiko	2	1h	- DEM
- Flûte	BRUNET Virginie	15	7h45	- DE professeur de flûte - Titulaire du concours d'assistant spécialisé d'enseignement artistique
- Clarinette	DUTARDRE Jenna	2	1h	- DE professeur de clarinette
- Saxophone - Atelier jazz	BELLANGER Colin	11 13	5h30 1h30	- DFE de saxophone
-Trompette	BOISLIVEAU Philippe	4	2h	- DEUG de musicologie - DFE de trompette, FM, musique de chambre - Diplôme Universitaire « la musique et le tout petit, la musique et la personne en situation de handicap »
- Trombone - Tuba	BRUNEAU Jérôme	4 trombonistes 3 tubistes	2h00 1h30	- DFE
- Percussions	SIMART Paul	3	1h30	- DEM
- Chorale	MAÏNO Jean-Baptiste	7	2h	- En formation DUMI
Nombre d'heures total d'enseignement			41h30	
Nombre d'heures total de direction d'école			8h	

Chaque élève peut accéder à un cours d'instrument, de formation musicale et de pratique d'ensemble. L'école de la Lyre Instrumentale enseigne :

Formation Musicale

Piano

Guitare

Percussions

Hautbois

Flûte

Clarinette

Saxophone

Trompette

Trombone

Tuba

- ◇ Habituellement les élèves de première année de formation musicale ne pratiquent pas d'instrument. Un atelier découverte des instruments leur est proposé. Pour les



élèves qui connaissent déjà l'instrument dont ils veulent jouer et qui savent lire, l'école offre la possibilité de débiter la pratique instrumentale dès la première année.

- ◇ Les cours de formation musicale sont obligatoires jusqu'à la fin de la sixième année. Des cours d'un niveau supérieur sont néanmoins proposés (jusqu'à la fin du cycle II). Une réflexion sur ce point devra être engagée pour que l'enseignement de la formation musicale soit en adéquation avec les textes réglementaires.

Notre école n'est pas accessible aux plus jeunes puisque nous ne proposons pas de jardin musical (5 ans) ou de classe d'initiation (6 ans). Il paraît important qu'un travail soit mené pour développer ces ateliers d'autant plus qu'il y a une demande et un potentiel avec les enfants du club Loisir et Culture.

En ce qui concerne les pratiques collectives, plusieurs ateliers sont proposés :

Atelier	Nombre d'adhérents
Atelier Jazz	13
Atelier Vocal	7
Orchestre Cadet	7
Orchestre d'harmonie « la lyre instrumentale »	24

Les effectifs ne sont pas répartis à parts égales dans toutes les classes. Ainsi, certaines classes d'instruments souffrent d'un manque d'élève alors que d'autres sont pleines. Les classes de piano et de guitare aux effectifs volontairement bloqués sont complètes et une liste d'attente est même établie. En revanche, des instruments essentiels au sein de l'orchestre d'harmonie sont laissés de côté par les usagers. Les classes de trompette, de trombone, de tuba, de hautbois et de clarinette souffrent malheureusement d'un manque d'aspirant(e)s.

Chaque discipline est dispensée par un enseignant spécialiste et diplômé.

La situation géographique et la taille de notre structure induisent le fait que l'équipe pédagogique est relativement changeante.

▷ L'organisation de l'enseignement

Les textes « cadre » :

- ◇ Le Schéma d'orientation de l'enseignement initial de la musique – ministère de la Culture avril 2008.
- ◇ Le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques de l'Indre et Loire – Conseil Général, décembre 2006.

Comme le recommandent ces textes, l'enseignement est organisé en cycles à l'intérieur desquels l'évaluation peut être continue ou sous forme d'examen, avec une validation des acquis devant un jury extérieur et autant que possible centralisée à la fin de



chaque cycle.

L'école de musique est affiliée à la Confédération musicale de France (CMF) et en suit les recommandations (banque de données, objectifs par cycles, évaluations départementales).

▷ Les actions menées jusqu'à maintenant

- ◇ Participation des élèves au marché de Noël organisé par le Club Loisirs et culture d'Athée-sur-Cher.
- ◇ Audition des familles (petits ensembles constitués des membres d'une même famille de musiciens).
- ◇ Week-end « Printemps musical » organisé en partenariat avec la bibliothèque.
- ◇ 3 mini-concerts répartis au cours de l'année (audition de Noël, audition de fin d'année et audition de la classe de flûte).

▷ Relations avec les autres écoles de musique du secteur

L'école de musique d'Athée-sur-Cher coopère avec différentes écoles du secteur à des niveaux différents. Ainsi, des liens étroits ont été créés avec les écoles de musique de Bléré et de Saint-Martin-le-Beau.

Complémentarité sur les disciplines enseignées :

- ◇ **Enseignement instrumental** : L'école de musique de Bléré accueille les élèves d'Athée qui souhaitent apprendre un instrument non enseigné à Athée-sur-Cher (violin, violoncelle, contrebasse). Il en va de même pour les élèves de Bléré.
- ◇ **Formation musicale** : Les élèves qui ne peuvent assister aux cours pour des raisons d'incompatibilité d'emploi du temps sont accueillis dans les cours de leur niveau à Saint-Martin-le-Beau, Bléré ou Athée-sur-Cher.

D'autre part, nous regroupons les niveaux de 3^e et 4^e années de cycle II en FM ne comportant qu'un petit nombre d'élèves dans nos écoles, afin de former un groupe cohérent et ainsi dynamiser l'enseignement dans ces classes d'un niveau élevé.

Enfin, notre école accueille les élèves de fin de cycle I de Saint-Martin-le-Beau car ce niveau n'y est pas enseigné.

▷ Mutualisation des moyens humains et matériels

Notre école possède un parc instrumental différent de celui des écoles alentour (Bléré, Saint-Martin-le-Beau, Luzillé). Ainsi, en cas de besoin et si cela est possible, nous mettons nos instruments de musique à disposition des élèves des autres écoles, et réciproquement.

D'autre part, nos écoles de musique mettent en commun leur partothèque.

Le recrutement des professeurs se fait en commun avec l'école de musique de Bléré. Ainsi, la plupart de nos professeurs enseignent dans les deux structures. Cela leur permet d'avoir un volume horaire intéressant et donc de les fidéliser et de lutter contre



la précarité des contrats de travail.

▷ Relations avec les autres acteurs socioculturels
du secteur

Les associations socioculturelles du territoire se sont rapprochées afin de créer ensemble des projets visant à mettre en œuvre les grandes lignes du projet éducatif territorial : développement de la personnalité, citoyenneté, sensibilisation à la protection et au respect de l'environnement, et goût de l'engagement.

L'école de musique « La Lyre Instrumentale » s'est rapprochée de la bibliothèque et du relais d'assistantes maternelles afin de réfléchir sur les projets qui pourraient être mis en œuvre dans les années à venir. Notre école pourrait également proposer de se produire à la maison de retraite, à l'accueil de loisirs, au club ados ou encore pour les jeunes d'Athée.

3. Organisation de l'établissement

▷ Les locaux

Nous disposons de 4 salles exclusivement réservées à l'école de musique :

- ◇ Deux salles en rez-de-chaussée de l'ancienne mairie (une petite salle pour le bureau et l'administration de l'école et une grande salle d'orchestre).
- ◇ Deux salles prêtées par la mairie à usage exclusif de l'école de musique (une salle d'atelier et d'ensemble et une salle de formation musicale). La salle de formation musicale est équipée d'un piano droit, de tables et chaises. Cette salle étant assez petite, seuls les cours de formation musicale de fin de cycle I et de cycle II (aux effectifs réduits) y sont dispensés. Les cours de 1^{er} cycle comportant des effectifs plus importants que le 2nd cycle, sont dispensés à l'école primaire par le biais d'une convention signée avec la municipalité.

Les auditions ont lieu dans la salle « Abbé Lacour » d'une capacité maximum de 45 personnes ou à la salle des fêtes d'une capacité de 300 personnes.

Enfin, il convient de remarquer qu'il n'existe pas de salle des professeurs ni de salle pour les élèves où les parents pourraient également y attendre leurs enfants. La nouvelle convention avec la mairie pourrait permettre de combler ce manque avec la mise à disposition des pièces de l'étage de l'ancienne mairie ?

La visibilité de l'école de musique d'un point de vue physique est très réduite : aucun panneau d'affichage ne permet d'informer les parents d'élèves et de communiquer avec eux au cours de l'année ; le bureau du directeur ainsi que les salles de cours ne sont pas assez bien signalés. Il conviendrait sûrement de leur donner des noms plus évocateurs et d'apposer un fléchage. En effet, si l'accès aux inscriptions et au responsable pédagogique des élèves n'est guère évident, les nouveaux inscrits, les élèves extérieurs et les musiciens invités peinent également à se repérer en début d'année.



▷ Le parc instrumental

Afin de rendre la pratique culturelle accessible à tous, nous détenons un parc instrumental assez vaste pour être mis à disposition des élèves. Ceux-ci peuvent donc louer un instrument à un prix raisonnable auprès de l'école de musique plutôt que des boutiques spécialisées éloignées ou de contraindre les parents à en acheter un dès la première année. L'accès prioritaire à ces locations est donné aux nouveaux inscrits.

Nous disposons également d'instruments indispensables au bon déroulement des cours : batterie, piano droit, xylophone, vibraphone, timbales.

▷ La partothèque

L'école de musique dispose d'une petite partothèque et son développement est à prévoir.





Axes d'actions prioritaires

Enseignement musical

PROGRAMME 1 : Enseignement musical						
ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Définir la durée des cycles et le temps de cours par niveau (réfléchir à une adaptation en fonction de l'élève et de ses difficultés personnelles)	En fonction des préconisations du SOP (Schéma d'orientation pédagogique)	Enseignants	Financiers À évaluer le nombre d'heures supplémentaires et/ou redéploiement des heures	Calculer le budget prévisionnel	Premier semestre 2021	Les heures par cycles
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Construire un cursus « découverte » à partir de 5 ans (parcours éveil, parcours initiation et atelier découverte des instruments, réflexion à mener sur la pratique collective)	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation	Enseignants	Redéploiement des temps de travail enseignant	Salles de cours existantes Calculer le budget prévisionnel	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Ouvrir la classe de piano en y développant l'accompagnement d'autres instrumentistes	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation en fonction des cycles	Enseignants	Redéploiement des temps de travail enseignant	Salles de cours existantes	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle



PROGRAMME 1 : Enseignement musical						
ACTION 4	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Construire un format pédagogique adulte	Définir les orientations	Enseignants	Évaluer les coûts		Deuxième semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 5	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Préciser les méthodes et les moyens d'évaluation via l'évaluation continue, l'évaluation en situation de concert, évaluations de fin de cycle, évaluations centralisées...	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation	Enseignants Autres écoles sur le territoire		Évaluer les coûts	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 6	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Suivi des élèves, bulletins semestriels et contact avec les parents par le biais du site internet	Application informatique	Trésorier, Enseignants	Création Application interne	Utilisation des connaissances en interne	Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 7	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Développement de la parthèque	Définition d'un budget	Directeur Comptabilité Enseignants	Mesurer le coût financier	Définir le local accessible	Deuxième semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 8	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Développement des musiques actuelles et amplifiées	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation	Enseignants	Redéploiement des temps de travail enseignant Création de nouveaux ateliers	Salles de cours existantes Chiffrer les coûts en matériel	Deuxième semestre 2023	Mise en place opérationnelle



PROGRAMME 1 : Enseignement musical

ACTION 9	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
<p>Développer des cours de pratiques collectives : ensemble de guitares, batucada (ensemble de percussions « brésilienne », musique festive et animation de rue avec les scolaires), atelier chant toutes générations, ensemble de cuivres...</p>	<p>Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation</p>	<p>Enseignants</p>	<p>Redéploiement des temps de travail enseignant</p>	<p>Salles de cours existantes Chiffrer les coûts en matériel</p>	<p>Deuxième semestre 2023</p>	<p>Mise en place opérationnelle</p>
ACTION 10	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
<p>Découverte de la Musique Assistée par Ordinateur (petit parc informatique déjà en place et prêt à l'utilisation) via l'arrangement, la prise de son, l'enregistrement, le mastering...</p>	<p>Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation</p>	<p>Enseignants</p>	<p>Redéploiement des temps de travail enseignant</p>	<p>Salles de cours existantes</p>	<p>Deuxième semestre 2023</p>	<p>Mise en place opérationnelle</p>





Éducation artistique

PROGRAMME 2 : Éducation artistique						
ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Construire un cursus musical à partir de 5 ans (parcours éveil, parcours initiation et atelier découverte des instruments, réflexion à mener sur la pratique collective)	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation	Enseignants	Redéploiement des temps de travail enseignant	Salles de cours existantes Calculer le budget prévisionnel	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Définir la durée de chaque mini-stage	En fonction du format pédagogique choisi	Enseignants et intervenants	Financier : évaluer les coûts et les modalités de paiement des heures	Salles existantes et locaux scolaires	Premier semestre 2021	Mise en place opérationnelle Bilan comptable
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Définir le public visé par les mini-stages et y adjoindre une orientation musicale en fonction du public concerné	En fonction des publics visés (âge, esthétiques musicales)	Enseignants et intervenants	Financier : évaluer les coûts et les modalités de paiement des heures Mesurer la rentabilité	Salles existantes et locaux scolaires	Premier semestre 2021	Mise en place opérationnelle Bilan comptable
ACTION 4	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Travailler avec les associations culturelles ou sportives locales pour construire un partenariat durable et proposer des activités complémentaires	Plan d'organisation Plan d'action	Représentant du centre aéré Représentant des associations sportives	Financier : évaluer les coûts et les modalités de paiement des heures Mesurer la rentabilité	Salles existantes et locaux scolaires	Premier semestre 2021	Mise en place opérationnelle Bilan comptable



PROGRAMME 2 : Éducation artistique						
ACTION 5	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Construire des passerelles avec les écoles maternelles et primaires de la ville et de la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher	En fonction des critères pédagogiques des partenaires	Direction de l'école maternelle et primaire	Financier : évaluer les coûts	Salles existantes et locaux scolaires Quel matériel ?	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 6	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Développer la découverte de la musique auprès des élèves des écoles maternelle et primaire par les élèves de l'école de musique et leurs professeurs	En fonction des préconisations du SOP (Schéma d'orientation pédagogique)	Direction de l'école maternelle et primaire Enseignants de la lyre Intervenant en milieu scolaire	Financier : évaluer les coûts	Salles existantes et locaux scolaires Quel matériel ?	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 7	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Amener les élèves vers une véritable autonomie de la pratique de leur instrument sur des répertoires simples (construire leur ensemble, trouver le répertoire, trouver des lieux d'expression...).	Échange élèves / enseignants	Enseignants et intervenants		Salles existantes et locaux scolaires Quel matériel ?	Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle





Production artistique

PROGRAMME 3 : Production artistique						
ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Amener les élèves de l'école de musique à participer aux manifestations organisées par les écoles (carnaval, spectacles, kermesses...)	Négociation avec les partenaires	Direction de l'école maternelle et primaire Enseignants de la lyre	Financier : évaluer les coûts	Définir un calendrier et des lieux	Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Créer une semaine de cours « portes ouvertes » en fin d'année scolaire permettant de venir essayer les instruments, de rencontrer et échanger avec les professeurs	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation	Enseignants	Réaliser un agenda pour clarifier les rendez-vous	Salles existantes et locaux scolaires Quel matériel ?	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Décloisonner les cours en vue de préparer les auditions, travail de l'accompagnement d'autres instruments par la classe de piano	Développement de la parthèque	Enseignants	Redéploiement des temps de travail enseignant	Salles de cours existantes	Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle





PROGRAMME 3 : Production artistique						
ACTION 4	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Développer des échanges, des masters class avec des musiciens de renommée, des orchestres professionnels en vue d'une part de proposer de nouvelles approches musicales, de nouvelles esthétiques musicales aux élèves et d'autre part de finaliser ces rencontres par une restitution au public encadrée par la CCBVC	En fonction des programmes	Directeur Enseignants Mairie CCBVC	Création d'un calendrier par saison culturelle	Mesurer les coûts financiers et comment les supporter	Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 5	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Proposer des résidences d'artistes (Inviter des professionnels à intervenir sur la création d'un spectacle), ponctuées de rapprochement avec les enseignants et les élèves toujours en vue de la construction d'un spectacle en commun	Selon les objectifs Pédagogiques du schéma d'Orientation	Directeur Enseignants Mairie CCBVC	Création d'un calendrier par saison culturelle	Mesurer les coûts financiers et comment les supporter	Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 6	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Amener les élèves et les professeurs à participer aux actions culturelles organisées par la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher	Élaborer un catalogue d'actions à proposer	Directeur Enseignants Mairie CCBVC	Réunion et échange par mail	Mesurer les coûts financiers et comment les supporter	Deuxième semestre 2022	Mise en place opérationnelle



PROGRAMME 3 : Production artistique						
ACTION 7	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
S'appuyer sur les professeurs et les ensembles professionnels dans lesquels ils travaillent pour proposer de nouvelles activités aux élèves	Élaborer un catalogue d'actions à proposer	Directeur Enseignants Mairie CCBVC	Réunion et échange par mail	Mesurer les coûts financiers et comment les supporter	Deuxième semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 8	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Faire entrer les représentations des élèves de l'école de musique dans la programmation culturelle de la CCBVC	Élaborer un catalogue d'actions à proposer	Directeur Enseignants Mairie CCBVC	Réunion et échange par mail		Premier semestre 2023	Mise en place opérationnelle





Développer la communication

PROGRAMME 4 : Développer la communication						
ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Réaliser des supports de communication afin de promouvoir le plus largement possible les mini-stages (presse, réseaux sociaux, autres associations)	Charte graphique Publications Rédaction d'un protocole de communication (qui fait quoi, comment et quand)	Secrétariat et communication de l'association la Lyre	Financier : évaluer les coûts		Premier semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Développer le lien vers les médias locaux tels que la « Nouvelle République » et la « Renaissance Lochoise » pour ce qu'il en est de la presse papier mais aussi vers la presse radiophonique tel que « France Bleu Touraine » ou encore la presse locale télévisuelle telle que « TV Tours »	Procédure de diffusion et de communication	Directeur Secrétariat Webmaster Enseignants	Réunion Échanges	Mesurer les éventuels coûts	Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Remettre à jour et réactualiser le site internet de la « Lyre Instrumentale »	Site internet	Directeur Secrétariat Webmaster	Réunion Échanges		Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle



PROGRAMME 4 : Développer la communication						
ACTION 4	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Développer et être actif sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram..) pour partager avec les autres acteurs locaux culturels et associatifs mais aussi communiquer rapidement et efficacement avec le public	Création des divers supports de communication	Directeur Secrétariat Webmaster	Réunion Échanges		Deuxième semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 5	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Construire une charte graphique qui permettra à tous nos interlocuteurs, quels qu'ils soient, d'identifier instantanément les communications réalisées par l'école de musique	Charte graphique	Directeur Secrétariat Webmaster Enseignants	Réunion Échanges	Mesurer les éventuels coûts	Premier semestre 2021	Mise en place opérationnelle





Développer de nouveaux lieux de production

PROGRAMME 5 : Développer de nouveaux lieux de production						
ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Engager une recherche de nouveaux lieux de production (cave de viticulteur, parc privé ou public, lieux insolites...)	Liste de lieux	Directeur Personnel de mairie Élus mairie	Rencontres Mails Réunions		Premier semestre 2023	Mise en place opérationnelle
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Élargir les recherches en dehors de la ville d'Athée-sur-Cher en proposant de nouvelles solutions à la Communauté de Communes de Bléré-Val de Cher et aux communes alentour (mêmes hors CCBVC)	Liste de lieux	Directeur Personnel de mairie Élus mairie Élus CCBVC	Rencontres Mails Réunions		Premier semestre 2023	Mise en place opérationnelle
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Réfléchir et construire des rapprochements avec le secteur privé (Union des commerçants, les artisans, les entreprises locales)	Liste de partenariat Rédaction d'une charte avec le secteur privé	Directeur Divers représentants du secteur privé	Rencontres Mails Réunions		Premier semestre 2024	Mise en place opérationnelle





Engager la réflexion sur le maintien des activités de l'école de musique en cas de situations exceptionnelles (enseignement à distance)

Ce point de réflexion est apparu intéressant à travailler au regard des difficultés que l'école, ses professeurs et ses élèves ont rencontré pendant et après les restrictions sanitaires liées à l'épidémie de COVID depuis mars 2020.

PROGRAMME 6 : Engager une réflexion sur le maintien des activités de l'école de musique en cas de situations exceptionnelles (enseignements à distance)						
ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Mesurer les difficultés rencontrées par les élèves, les professeurs et l'administration de l'école durant la période de confinement	Élaboration d'un questionnaire	Directeur Enseignants Bureau	Questionnaire papier ou en ligne		Premier semestre 2021	Mise en place opérationnelle
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Identifier les pistes d'améliorations pour conserver le contact entre tous les interlocuteurs de l'école (élèves/professeurs/Administration)	Référentiel interne	Directeur Enseignants Élèves et parents d'élèves	Réunion Recueil d'idées		Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Identifier et penser des solutions de maintien des activités d'enseignement en périodes perturbées	Référentiel interne	Directeur Enseignants Élèves et parents d'élèves	Réunion Recueil d'idées		Premier semestre 2022	Mise en place opérationnelle



PROGRAMME 6 : Engager une réflexion sur le maintien des activités de l'école de musique en cas de situations exceptionnelles (enseignements à distance)

ACTION 4	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
S'appuyer sur les moyens de diffusions en les adaptant aux contraintes et aux sensibilités de chacun tout en respectant les contraintes liées à certains apprentissages et à certains publics	Référentiel interne	Directeur Enseignants Élèves et parents d'élèves	Réunion Recueil d'idées	Deuxième semestre 2022	Mise en place opérationnelle	





Élaboration d'un règlement intérieur et développement de l'implication de tous dans la vie de l'école

PROGRAMME 7 : Élaboration d'un règlement intérieur et développer l'implication de tous dans la vie de l'école

ACTION 1	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Rédaction d'un règlement intérieur à l'école, destiné à l'ensemble des personnes fréquentant l'école	Texte Offrir un cadre vertueux et propice au développement de tous	Directeur Enseignants Représentants des élèves Représentants des parents d'élève	Réunion des différents acteurs		Deuxième semestre 2023	Mise en place opérationnelle
ACTION 2	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Mettre en place des représentants des élèves	Adhérents Implication accrue des élèves dans la vie de l'école	Directeur Enseignants Représentants des élèves Représentants des parents d'élève	Réunion des différents acteurs		Deuxième semestre 2023	Mise en place opérationnelle
ACTION 3	CONTENU	MOYENS - Humains – techniques - financiers			ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
Mettre en place des représentants des parents d'élève	Adhérents Implication accrue des parents d'élèves dans la vie de l'école	Directeur Enseignants Représentants des élèves Représentants des parents d'élève	Réunion des différents acteurs		Deuxième semestre 2023	Mise en place opérationnelle



PROGRAMME 7 : Élaboration d'un règlement intérieur et développer l'implication de tous dans la vie de l'école

ACTION 4	CONTENU	MOYENS - Humains - techniques - financiers		ÉCHÉANCES	CRITÈRES ÉVALUATION
S'appuyer sur les compétences et les connaissances de tous les acteurs de l'école	Adhérents	Directeur Enseignants Représentants des élèves Représentants des parents d'élève	Réunion des différents acteurs	Deuxième semestre 2023	Mise en place opérationnelle





Approbation et suivi

Ce Projet d'établissement a été approuvé à l'unanimité le 01 décembre 2020 par l'ensemble des membres du bureau de l'association « La Lyre Instrumentale » et il sera présenté à l'ensemble des acteurs.

Comme présenté en préambule, ce Projet d'Établissement se pose comme la fondation des orientations actuelles sous réserve des évolutions réglementaires et textes officiels qui pourraient être proposés par le Ministère de la Culture et le Conseil départemental.

Enfin, des modifications et des réorientations pourront être décidées en Assemblée Générale et en concertation avec tous les acteurs de ce projet, en fonction des changements pouvant survenir et ce quels qu'ils soient.

